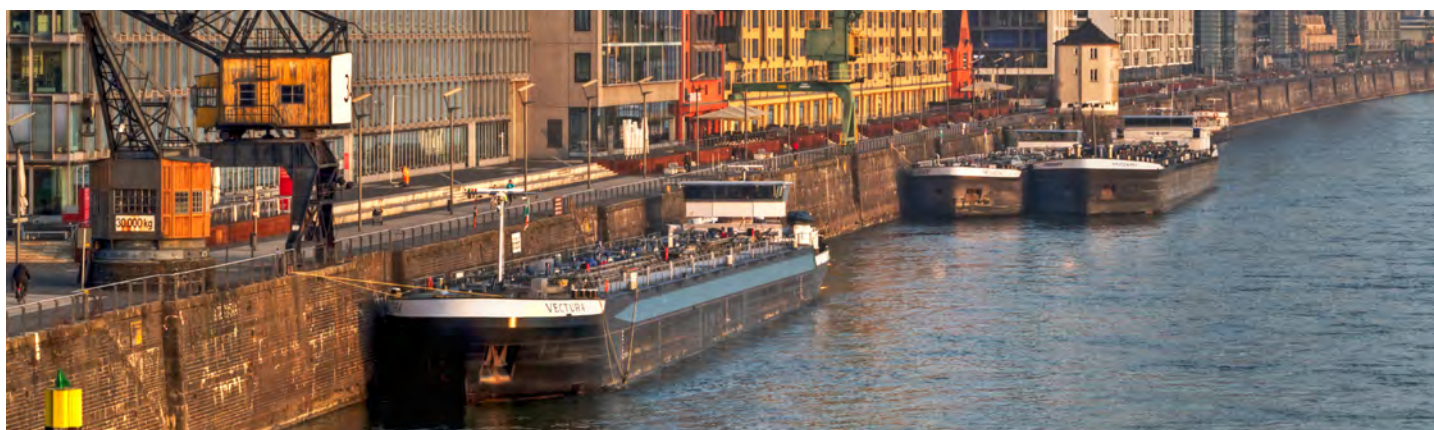


ATELIER DE LA CCNR ET DE VIADONAU EN LIGNE « ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À QUAI DANS LES AIRES DE STATIONNEMENT »

Ref: CC/CP (22)04



Le 3 février, plus de 160 participants de 14 pays européens se sont réunis dans la salle de conférence virtuelle de la [Commission centrale pour la navigation du Rhin \(CCNR\)](#) et de [viadonau](#) afin d'échanger sur le thème de l'alimentation électrique à quai dans les aires de stationnement.

M. Hans-Peter Hasenbichler, directeur de viadonau, et M. Yann Quiquandon, représentant de la présidence française de la CCNR, ont ouvert l'atelier et ont esquissé dans leurs discours de bienvenue les défis auxquels la navigation intérieure sera confrontée dans les années à venir. La réduction des émissions et l'adaptation de l'infrastructure que cela implique revêtent une importance capitale. L'objectif d'une navigation intérieure sans émissions d'ici 2050 ne concerne pas seulement les installations de propulsion des bateaux de navigation intérieure, mais aussi l'approvisionnement en énergie nécessaire au fonctionnement des installations à bord durant le stationnement à une aire. Des efforts conjoints doivent être déployés pour réduire, voire éliminer en grande partie, à la fois les émissions de gaz à effet de serre, les émissions de polluants et les émissions sonores. Ces efforts contribueront notamment à l'acceptation et par conséquent à la préservation des aires de stationnement, en particulier dans les zones urbaines.

STANDARDS ET NORMES

En guise d'introduction à l'atelier a été présenté l'état d'avancement des normes européennes côté terre et côté bateau, ainsi que l'état d'avancement du déploiement des bornes pour l'alimentation électrique à quai aux Pays-Bas et des standards qui y sont appliqués. L'accent a été mis sur la nécessité non seulement d'une standardisation internationale du raccordement au réseau électrique à quai, mais aussi d'une uniformisation du système d'utilisation et de paiement, ainsi que d'un comblement des lacunes de normalisation qui subsistent de l'avis des participants, par exemple pour les raccordements électriques d'une intensité comprise entre 125 et 250 ampères.

POINT DE VUE DES USAGERS

Des usagers ont fait part des enseignements pratiques acquis lors de l'utilisation des bornes pour l'alimentation électrique à quai. En particulier, il a été question de la facilité d'utilisation des installations pour le raccordement au réseau électrique à quai, par exemple en ce qui concerne la disponibilité technique, l'uniformisation des raccordements, mais aussi les interlocuteurs nécessaires en cas de difficultés techniques. Un consensus s'est dégagé parmi les représentants du secteur de la navigation intérieure sur le fait que les aires de stationnement doivent être pensées comme faisant partie du système global de la navigation intérieure. Les aires de stationnement revêtent un rôle important pour la navigation, notamment pour les équipages. Les besoins humains devraient également être au cœur du système de navigation intérieure. Cela signifie notamment que la sécurité au travail et la protection de la santé des bateliers doivent être mises au premier plan.

POINT DE VUE DES FOURNISSEURS

Les premiers enseignements tirés des projets pilotes visant à équiper les aires de stationnement en bornes pour l'alimentation électrique à quai sont désormais disponibles et plusieurs autres projets pilotes sont planifiés. Les représentants des autorités et des exploitants ont souligné la nécessité d'agir et de clarifier les aspects opérationnels, techniques et pratiques, notamment en ce qui concerne la mise à disposition d'une intensité suffisante ou encore le cheminement des câbles en cas de stationnement en double largeur. Il est apparu que toutes les questions n'avaient pas encore trouvé de réponse et qu'un échange mutuel d'informations restait nécessaire, y compris au-delà du secteur de la navigation intérieure. Les exigences et les conditions générales à bord des bateaux doivent être conciliées avec celles de l'infrastructure à terre, d'où la nécessité d'un développement conjoint. Enfin, il conviendra de prendre en compte l'évolution en matière d'équipement des bateaux en accumulateurs destinés à assurer une alimentation électrique autonome pendant le stationnement.



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République - CS10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. +33 (0)3 88 52 20 10

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org



ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À QUAI POUR LA PROPULSION

L'atelier a également porté sur d'autres défis futurs. La question a été posée de savoir quels seront les futurs systèmes de propulsion. La feuille de route de la CCNR contient de premières indications à cet égard. Il est probable que la demande en électricité pour la propulsion augmente dans les années à venir, ce qui posera de nouveaux défis aux réseaux électriques à quai. Ainsi, l'un des défis consistera à pouvoir mettre à disposition de la navigation intérieure une quantité suffisante d'électricité produite de manière durable. Les évolutions futures devront faire l'objet d'un suivi attentif.

DISCUSSION PUBLIQUE

Lors de la discussion qui a suivi, les participants se sont accordés à dire que l'alimentation des bateaux en courant électrique provenant du réseau à quai contribue de manière significative à la réalisation des objectifs d'émissions et à la pérennité de la navigation intérieure, notamment dans le contexte de la feuille de route de la CCNR et du « Pacte vert » européen. Les participants ont rappelé que le soutien des États et de la Commission européenne était indispensable à la réussite de la mise en œuvre. Des partenariats doivent être formés et les réflexions doivent pouvoir être menées au-delà des schémas habituels. En ce qui concerne les aires de stationnement, comme pour d'autres aspects de la navigation intérieure, il conviendrait d'adopter une approche par corridor afin de s'assurer, par exemple, que la répartition des bornes de raccordement au réseau électrique à quai corresponde aux besoins.

CONCLUSIONS

L'atelier était l'un des éléments d'une série d'activités qui ont débuté avec l'atelier organisé par la CCNR et viadonau en 2018 à Vienne sur le thème des aires de stationnement et qu'il convient de faire avancer conjointement dans l'intérêt de la navigation rhénane et de la navigation intérieure européenne. Par ces activités, les deux organisations soutiennent la demande fondamentale des représentants de la navigation intérieure d'une mise en œuvre coordonnée au niveau international et d'un dialogue ouvert entre les parties prenantes.

L'atelier a permis de dégager des éléments de réponse importants sur les différentes questions et a constitué une plateforme de discussion ouverte à tous les acteurs du transport par voie d'eau. La tâche demeure importante pour les décideurs et porteurs de projets. Les défis devraient être abordés conjointement et les solutions devraient faire l'objet d'une concertation internationale et interdisciplinaire. La navigation intérieure joue un rôle important dans la maîtrise des conséquences du changement climatique et doit par conséquent bénéficier d'un soutien appuyé.

Des informations sur l'atelier ainsi que les présentations sont disponibles sur le site de la CCNR : <https://www.ccr-zkr.org/13020155-fr.html>.

À PROPOS DE LA CCNR

La Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour l'organisation de la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République - CS10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. **+33 (0)3 88 52 20 10**

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org